

Le Marais poitevin

au fil de l'eau...

DÉCOUVRIR ET COMPRENDRE LA ZONE HUMIDE

pnr.parc-marais-poitevin.fr



Le Parc
naturel régional
du Marais poitevin



Sommaire

Préface

C'est quoi une zone humide ? pages 2-3

Des paysages artificiels pages 4-5

Le littoral

La Baie de l'Aiguillon pages 6-7

Les plages et les dunes,
les falaises et les estrans rocheux ... pages 8-9

Les marais desséchés pages 10-11

Les marais mouillés

Les marais communaux pages 12-13

Les marais mouillés bocagers pages 14-15

Les roselières, mottes et terrées pages 16-17

Les fonds de vallée pages 18-19

Les terres hautes

Les îles calcaires pages 20-21

Les bordures du marais pages 22-23

Préface

Porteuses de valeurs biologiques, paysagères, culturelles, esthétiques et économiques... les zones humides présentent un bénéfice pour nous tous ! Pourtant, depuis le début du siècle dernier, 64% des zones humides dans le monde ont disparu. Pour enrayer cette diminution, un traité intergouvernemental a été adopté le 2 février 1971 dans la ville iranienne de Ramsar. La « convention de Ramsar » a été ratifiée par la France en 1986 et réunit aujourd'hui 171 pays sur 192 dans le monde.

Le Marais poitevin constitue la première zone humide de la façade atlantique. À ce titre, il s'inscrit légitimement dans ce réseau international, aux côtés d'une cinquantaine de sites français parmi lesquels la Camargue, le lac de Grand lieu, la Baie de Somme, les marais de la Grande Brière...

Notre zone humide exceptionnelle où se mêlent eaux douces, salées et saumâtres, offre en effet de nombreuses richesses qui méritent toute notre attention, en particulier dans le contexte du réchauffement climatique où la préservation de l'environnement et du cadre de vie, la captation de carbone, sont des enjeux majeurs.

Du littoral aux marais mouillés, en passant par les marais desséchés et les terres hautes... ce carnet vous aidera à mieux comprendre la diversité et la complémentarité entre tous ces univers, que le Parc naturel régional du Marais poitevin a pour mission de préserver, de valoriser et de partager.

J'espère que cette lecture vous donnera envie de découvrir la magie des ambiances variées de notre marais.

Pascal Duforestel,

Président du Parc naturel régional du Marais poitevin

Renoncule à feuilles
d'ophioglosse.



C'est quoi une zone humide ?

La loi française définit les zones humides comme étant des « terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre* de façon permanente ou temporaire ou dont la végétation quand elle existe est dominée par des plantes hygrophiles* pendant au moins une partie de l'année ».

**Eau saumâtre, se dit d'un mélange d'eau douce et salée*

**Plantes hygrophiles, se dit des plantes qui ont des besoins en humidité importants pour se développer et se reproduire.*

D'une manière générale les zones humides remplissent de nombreux services :

- Elles se comportent comme des éponges qui stockent l'eau en cas d'inondation et la restituent en période de sécheresse.

- À la manière d'un rein, les zones humides filtrent les particules contenues dans les eaux qui les traversent. Elles contribuent ainsi à dépolluer les eaux mais aussi à réguler le changement climatique en stockant du carbone.

- Les zones humides sont de véritables sources de vie. Elles constituent des zones d'alimentation, de reproduction, d'abris, de refuge, de repos migratoire pour de très nombreuses espèces végétales et animales.

- Elles présentent des paysages variés, supports d'activités touristiques et sources de bien-être pour les populations.



Échasse blanche



Il existe des zones humides littorales telles que les vasières, les prés salés, les marais salants, les mangroves... mais aussi des zones humides continentales : les rivières, les estuaires, les marais, les tourbières, les étangs, les roselières...



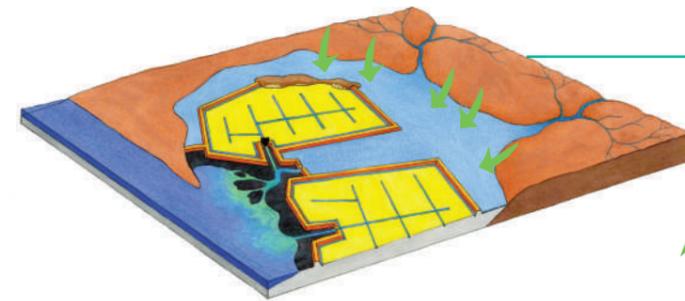
En rejoignant le réseau RAMSAR, la France s'est engagée à :

- **veiller à l'utilisation rationnelle* de toutes ses zones humides** dans le cadre de plans nationaux, de lois, de mesures de gestion et d'éducation du public ;
- **inscrire des zones humides sur la liste des zones humides d'importance internationale** et en veillant à leur gestion ;
- **coopérer au niveau international pour les zones humides transfrontalières**, les espèces partagées et les projets de développement qui pourraient les altérer.

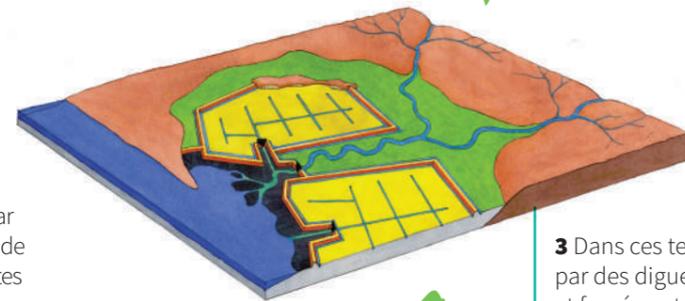
**L'utilisation rationnelle équivaut à la conservation et à l'utilisation durable des zones humides et de tous les services qu'elles procurent dans l'intérêt de l'homme et de la nature.*

Des paysages artificiels

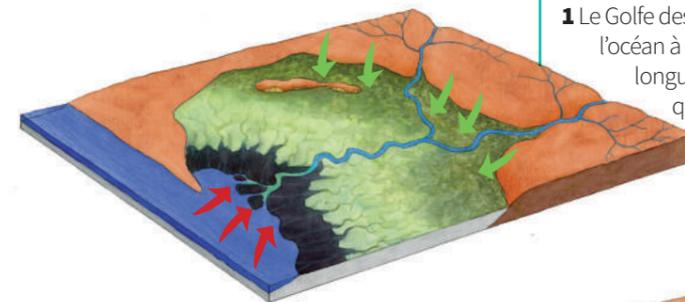
Le Marais poitevin que nous connaissons aujourd'hui est composé de nombreux paysages. Il y a plus de deux mille ans, c'était un grand golfe appelé dans certains ouvrages, Golfe des Pictons. Ce sont des moines et des générations de maraîchins qui l'ont transformé, en creusant des canaux, élevant des digues, plantant des arbres ...



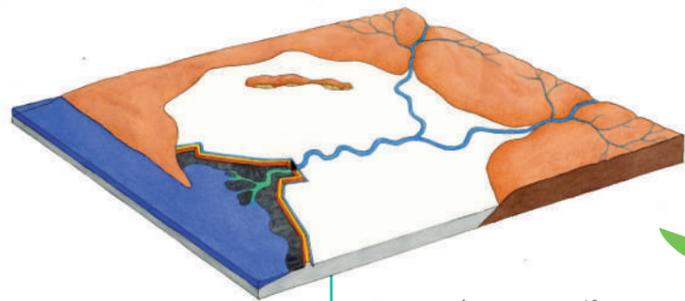
4 Plus loin, derrière ces digues, des secteurs reçoivent l'eau du bassin versant. Lorsqu'il en arrive plus que l'on ne peut en évacuer à marée basse, c'est la crue. Ces terrains inondables sont appelés **marais mouillés**.



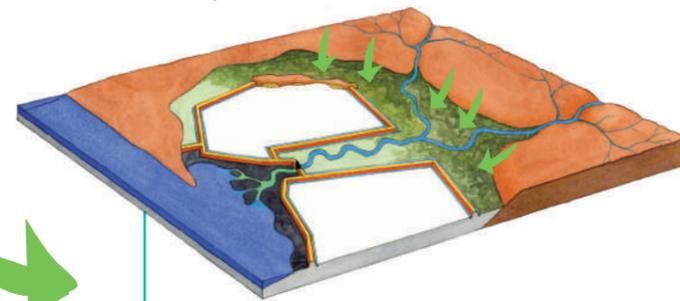
3 Dans ces terres protégées par des digues, des canaux et fossés ont été creusés pour évacuer l'eau de pluie à marée basse et servir de réserve en été. Les **marais desséchés** sont nés.



1 Le Golfe des Pictons était en partie recouvert par l'océan à marée haute. Il était aussi soumis à de longues périodes de crues aux abondantes quantités d'eau venant du bocage et des forêts alentours situés en hauteur: le **bassin versant**.



2 Pour aménager ce golfe, les moines ont construit :
→ des digues qui empêchent le retour de l'océan.



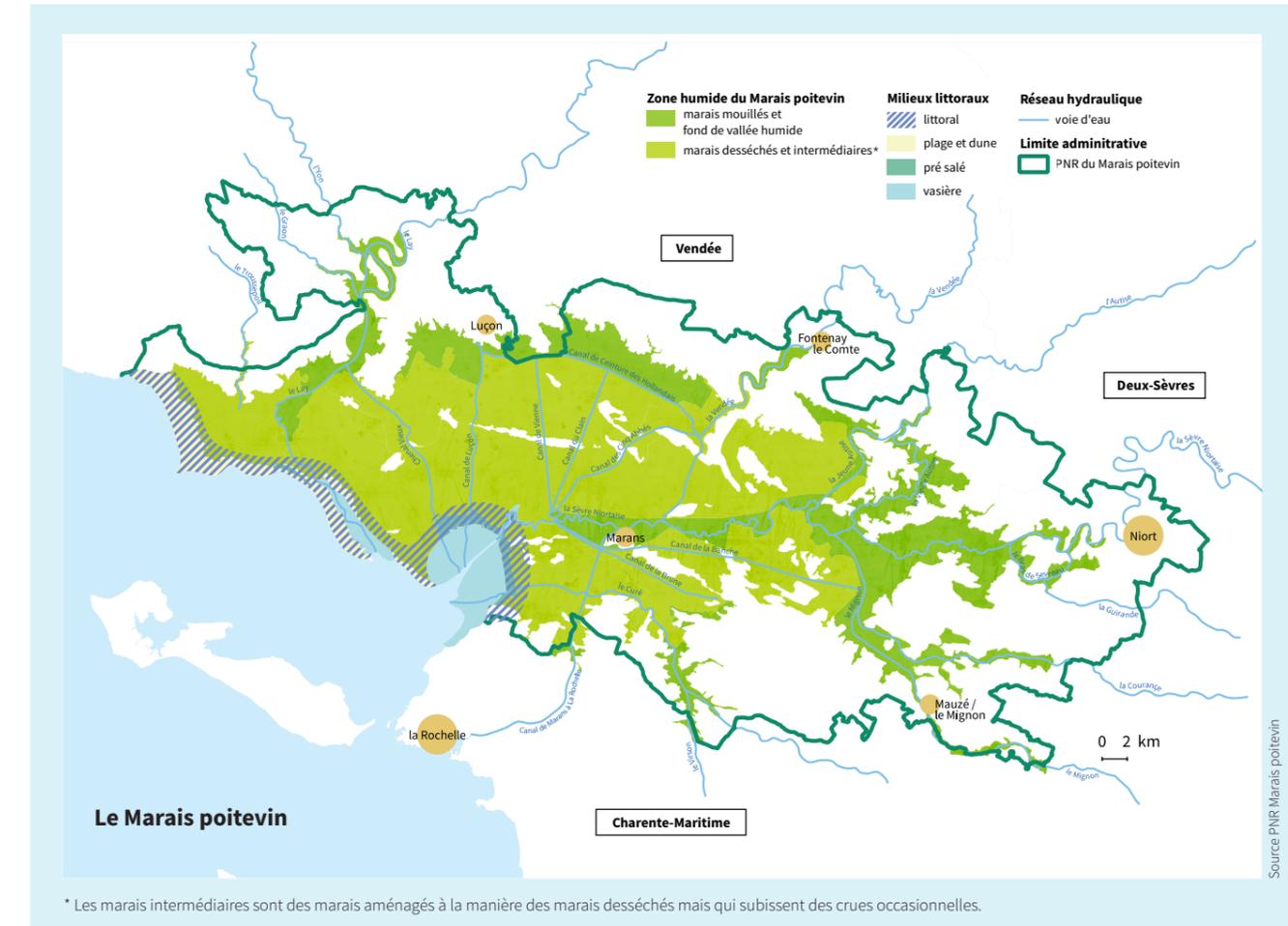
→ d'autres digues qui arrêtent les crues venant des **terres hautes**.



Noeud hydraulique de Bazoin.



Portes à flots.



Source PNR Marais poitevin

Le littoral

La Baie de l'Aiguillon

UNE VASIÈRE NOURRICIÈRE

Les aménagements successifs ont peu à peu réduit le Golfe des Pictons, dont il ne reste aujourd'hui que la **Baie de l'Aiguillon**.

C'est un lieu magique où les ambiances et les lumières évoluent au gré des marées et des conditions météorologiques.

Chaque marée basse découvre de grandes surfaces de vase où les oiseaux viennent se nourrir, c'est la vasière.

À marée haute, lorsque les coefficients de marée* sont importants, l'océan vient lécher la digue de front de mer* protégeant les marais desséchés. Les grandes étendues herbeuses qui ne sont recouvertes que dans ces périodes sont appelées prés salés*, et plus localement mizottes.

Ces prés salés sont très rarement pâturés, on préfère y récolter le foin.



◀ L'Anguille d'Europe

Elle ne croise jamais ses petits ! Elle vit dans les eaux douces du marais et part pondre en mer des Sargasses pour sans doute y mourir. Sa descendance revient vers l'Europe, portée par un courant océanique : le Gulf Stream.

**Coefficient de marée : indication qui permet de mesurer l'amplitude des marées hautes et basses en un lieu précis.*

**Digue de front de mer : digue qui protège le marais de l'invasion de l'océan.*

**Prés salés : ce sont des zones qui sont uniquement recouvertes à marée haute lorsque les coefficients sont importants. Les plantes qui s'y développent sont adaptées à la présence de sel.*



◀ Le Tadorne de Belon

C'est un oiseau qui niche dans des trous tels que les terriers de lapin. Il se nourrit en cherchant de petits animaux en se déplaçant sur la vasière.



◀ La Salicorne

Cette plante aime les endroits salés. Adaptée à ces conditions difficiles, elle colonise les vasières en bord de mer ou les marais salants.

L'Avocette élégante

Grâce à son bec retroussé, elle « fauche » la vase pour capturer de petits vers et des crustacés.





Vue aérienne de la flèche sableuse.

le Pélobate cultripède.



LA FLÈCHE SABLEUSE

La flèche sableuse de la pointe d'Arçay s'allonge sur environ 6 kilomètres. C'est un des rares endroits dans le monde où la dynamique sédimentaire est positive. Cette flèche voit sa longueur grandir d'une vingtaine de mètres en moyenne par an. Cette croissance est variable selon les cycles de la houle, la rudesse des tempêtes, mais au final il se dépose plus de sédiments marins et fluviaux que l'océan n'en emporte.

L'ESTRAN ROCHEUX

Cette zone découverte à marée basse est visible entre Longeville-sur-Mer et la Tranche-sur-Mer.

La pointe du Grouin du Cou abrite une des dernières écluses à poissons* du secteur.



**Érosion : action d'usure par des agents tels que le vent, l'eau, le gel...*

**Écluse à poissons : Il s'agit d'une construction en pierre servant à capturer des poissons. Les murets bas en forme de U sont recouverts à marée haute. À marée basse les poissons, ne pouvant repartir vers l'océan y restent piégés.*

LES PLAGES ET LES DUNES

Les plages et les dunes de sable sont modelées par les courants marins, les vagues, le vent... Le sable mobile est facilement retransporté vers l'océan. La dune, lorsqu'elle est couverte de végétation, forme une barrière naturelle qui assure une protection aux cultures, villages et forêts.

LES FALAISES

À la pointe Saint-Clément, en Charente-Maritime, ce promontoire rocheux subit l'érosion* naturelle : la roche est attaquée par l'action de l'eau de mer, du sel et du vent. Sur 10 km, la falaise, abrupte, témoigne de l'assaut des vents et des marées.



La Sole commune

Elle se cache aussi bien dans le sable que dans la vase où elle trouve des vers et des petits crustacés.



Le Bécasseau variable

Qualifié de « coureur des vasières », il fréquente aussi les plages à la recherche de larves d'insectes et de petits mollusques.

Le littoral

Les plages et les dunes, les falaises et les estrans rocheux

Les marais desséchés

UNE MOSAÏQUE DE CULTURES ET DE PRAIRIES

Derrière la digue de front de mer, les marais desséchés présentent de larges paysages ouverts où les arbres sont rares. Seuls quelques buissons d'épineux et de tamaris* bordent les fossés et canaux rectilignes qui ceignent les prairies et les cultures.

Les berges des canaux abritent de nombreuses espèces d'oiseaux, d'insectes, de batraciens* et de mammifères.

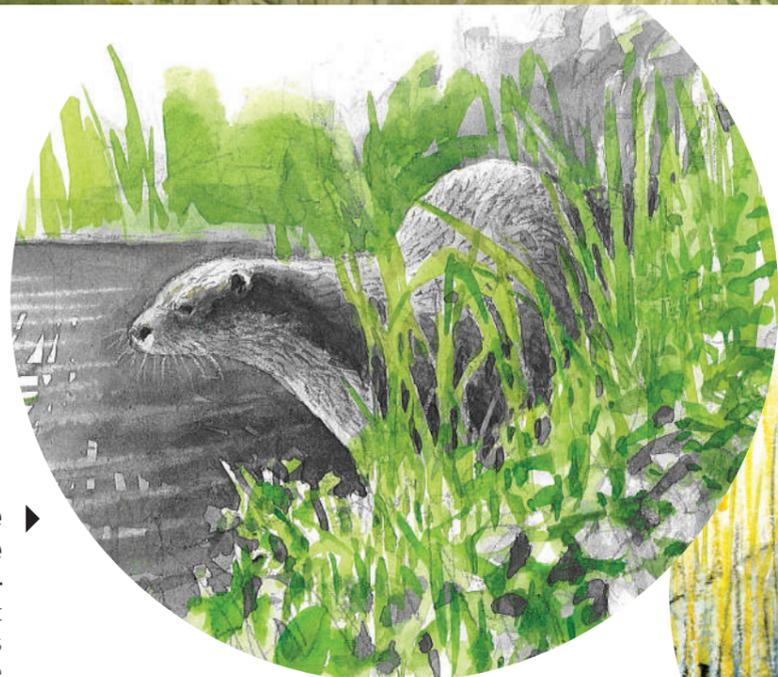
Les exploitations agricoles appelées « cabanes » sont réparties le long des routes et canaux.

On y pratiquait autrefois l'élevage du cheval de Trait poitevin mulassier et plus rarement du Baudet du Poitou.

Aujourd'hui, les marais desséchés sont reconnus pour la qualité des blés durs* qui y sont cultivés, et leurs prairies qui abritent une grande diversité de plantes et de limicoles nicheurs*.

La Loutre d'Europe ▶

Elle est présente dans tout le Marais poitevin. La majorité des proies qui compose son menu est liée à l'eau. Les poissons et l'Écrevisse de Louisiane y tiennent une grande place.



La Barge à queue noire ▶

Elle se nourrit d'insectes et de vers de terre. Une trentaine de couples se reproduit dans le Marais poitevin.



◀ Le Busard cendré

Il niche aujourd'hui dans les champs de blé. Protégé, il fait l'objet de surveillance attentive pour éviter que les nids ne soient détruits lors de la moisson.

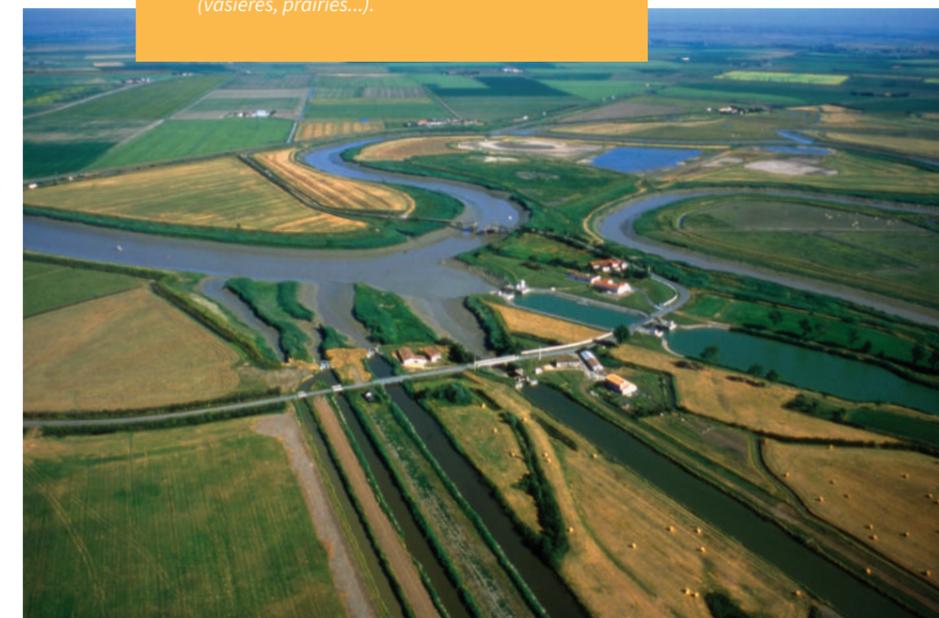


***Tamaris** : arbuste résistant aux vents chargés de sable et de sel.

***Batracien** : terme désignant notamment les crapauds et grenouilles.

***Blés durs** : blé utilisé pour l'alimentation humaine (semoule, pâtes...).

***Limicole** : nom donné aux oiseaux à longues pattes qui fréquentent les zones humides (vasières, prairies...).



Vue aérienne des écluses du Brault.

Les marais mouillés

Les marais communaux

UN RÉSERVOIR DE RICHESSES INSOUÇONNÉES

Derrière la digue, dans les marais mouillés, on trouve d'immenses prairies : les communaux. Malgré les apparences, le sol n'y est pas complètement plat. Il est constitué de « baisses » * recueillant l'eau de pluie et de « belles » *, parties plus hautes. En fonction de leur exigence en eau, plantes et animaux vont s'y répartir. Ainsi, sur un communal, on peut trouver plus de 100 espèces de plantes différentes.

Ces grandes prairies peuvent atteindre 300 hectares sans qu'aucune clôture ne les traverse. Elles appartiennent à la commune sur laquelle elles sont situées. Les éleveurs peuvent y mener paître des vaches et des chevaux moyennant le paiement d'une taxe.

Comme pour l'estive en montagne, les animaux sont amenés au printemps : c'est l'ouverture du communal. Ils seront rentrés à l'étable en automne avant que le sol ne devienne trop humide.



**Baisse : ancien sillon creusé par les mouvements des marées lorsque l'océan couvrait encore ces terres.*

**Belle : par opposition à la baisse, la belle est une zone plus haute où l'eau ne séjourne pas.*

**Frayer : terme désignant la reproduction chez les poissons.*

D'octobre à mars, de nombreux oiseaux d'eau en quête de nourriture et de quiétude effectuent des déplacements journaliers entre vasières et communaux.



Sur le communal, chaque espèce mange les plantes qu'elle préfère, et en délaisse d'autres. Les vaches, chevaux et oies domestiques ont des goûts différents qui se complètent. Lorsqu'ils sont réunis sur un communal, ils broutent toute la végétation. En automne, le communal ressemble alors à une immense pelouse rase qu'apprécient les oiseaux migrateurs.



Le brochet

Il vient frayer* dans les baisses du communal. Il profite ainsi des eaux chaudes et des herbes pour que les alevins puissent s'y développer et s'y cacher.



Les marais mouillés

Les marais mouillés bocagers*

UN LABYRINTHE AQUATIQUE

À l'inverse des paysages ouverts des marais communaux, les marais mouillés bocagers offrent une ambiance intimiste marquée par l'alliance de l'eau et du végétal.

Pour faciliter un écoulement plus rapide des eaux, les maraîchins ont creusé des centaines de kilomètres de fossés, de conches* et de canaux. Le réseau hydraulique* ainsi constitué servait aussi de voie de communication.

Pourtant, les marais mouillés restent inondables. Pour éviter que les berges des voies d'eau ne s'effondrent, de nombreux arbres sont plantés. Aulnes, saules et, dans une moindre mesure, frênes taillés en têtard* contribuent ainsi à fixer la terre avec leurs racines.

Peu à peu, les marais dits « sauvages » ont laissé la place à un marais bocager*. Le peuplier lui n'apparaîtra qu'au début du XIX siècle et sera planté derrière les rangées de frênes. Ce paysage remarquable et attractif est aujourd'hui classé et labellisé « Grand Site de France ».



La Fritillaire pintade.



Le Martin pêcheur

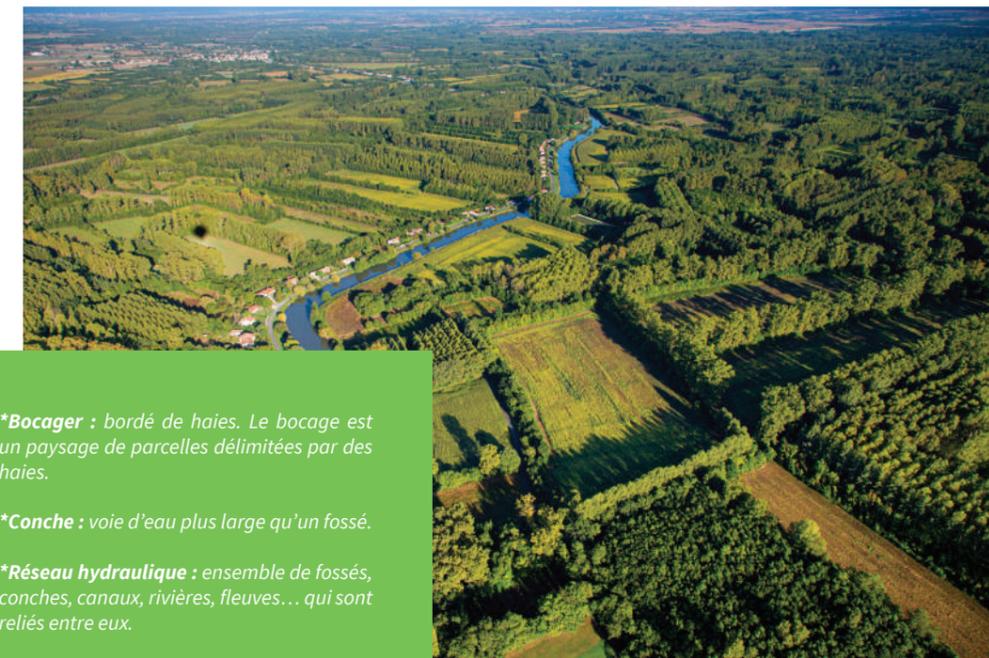
Surgissant tel un éclair bleuté, cet oiseau fréquente les grands canaux et conches des marais mouillés. Il y pêche de petits poissons et creuse son nid dans les berges.

La libellule

De nombreuses espèces peuplent le Marais poitevin. Elles pondent leurs œufs dans l'eau où se développeront ensuite les larves avant de se métamorphoser en « dragon volant », nom qui leur est donné en Angleterre.



La Grenouille rousse.



***Bocager** : bordé de haies. Le bocage est un paysage de parcelles délimitées par des haies.

***Conche** : voie d'eau plus large qu'un fossé.

***Réseau hydraulique** : ensemble de fossés, conches, canaux, rivières, fleuves... qui sont reliés entre eux.

***Prairie de fauche** : prairie destinée à la fourniture de foin.

Les alignements d'arbres têtards

La taille en « têtard » consiste à couper la tête d'un arbre pour l'inciter à fournir de nombreuses branches au niveau de la coupe. On peut renouveler plusieurs fois l'opération sans provoquer la mort de l'arbre. Chez le frêne, les plus jeunes branches étaient taillées pour nourrir les vaches, friandes de feuilles, les plus grosses pour fournir du bois de chauffage. Les frênes ceinturant les « prairies de fauche* » et les jardins étaient taillés à un mètre de hauteur.

Aujourd'hui atteint par une maladie, la Chalarose, le frêne est peu à peu remplacé par des essences alternatives.

Les marais mouillés

Les roselières, mottes et terrées

Les travaux d'assèchement du marais vont entraîner la disparition des roselières

qui sont progressivement remplacées par des prairies, des cultures, des terrées. Jusqu'à dans les années 1960, les roseaux resteront utilisés comme bardage* et volige*. L'abandon de ces techniques de construction vont accentuer leur disparition. Aujourd'hui, ces milieux rares et remarquables abritant une faune riche et variée bénéficient d'une attention particulière.

LES ROSELIÈRES

Une roselière est un ensemble de plantes essentiellement composé de grandes herbes fines aux tiges creuses et qui ont les pieds dans l'eau toute ou partie de l'année.

Dans le Marais poitevin, à partir de 4 500 ans avant J.-C., l'océan se retire laissant apparaître de vastes étendues de vase qui seront peu à peu colonisées par les roselières.

LES TERRÉES

D'aspect encore plus dense que les marais bocagers, les terrées ont été mises en place par les maraîchins.

Ils ont ainsi creusé des fossés de part et d'autre d'une bande de 6 à 10 mètres de large. La terre extraite était mise en butte au centre. Ces bandes pouvaient atteindre plusieurs dizaines de mètres de longueur, elles étaient ensuite plantées de frênes taillés en têtard pour fournir du bois de chauffage.

Les fossés étaient reliés à des conches et des canaux permettant un accès par bateau.

Lorsqu'elles ne sont plus entretenues, aubépines, prunelliers, chênes pédonculés s'y développent spontanément. Parfois, des peupliers sont plantés pour augmenter les revenus des propriétaires. Ces arbres de différentes hauteurs permettent la nidification de plusieurs espèces de hérons.



Exploitation traditionnelle de terrées par bateau



La Rosalie des Alpes

Elle pond ses oeufs dans les frênes vieillissants, sa larve se nourrit de bois mort.

LES MOTTES

Les jardins et petites parcelles cultivés sont appelés « mottes » ; elles sont situées à proximité des villages mais en terrain inondable.

Les terres, noires, fertiles, sont mises à profit par les maraîchins qui cultivent des légumes « les pieds au frais » la tête au soleil.

Les mottes sont traversées par des petites rigoles assurant à la fois le drainage et l'irrigation. Ces minuscules voies d'eau se réchauffent très vite et font le bonheur de nombreuses plantes et insectes aquatiques.



Jardins dans les marais d'Amuré.



Les marais mouillés

Les fonds de vallée

DE NOMBREUSES FORMES DE VALLÉES HUMIDES

Le Marais poitevin présente de nombreuses formes de vallées humides qui ont été façonnées par les fleuves et rivières. Leurs largeurs varient en fonction de l'importance du cours d'eau et de la nature du sol. Toutes ces vallées sont inondables mais n'ont pas bénéficié d'aménagements aussi importants que dans les marais mouillés bocagers ; leurs accès se font le plus souvent par des chemins de terre descendant des terres hautes*. Certaines vallées sont à peine perceptibles en raison de la douceur de leur relief et des ceintures boisées qui les entourent. Les grands peupliers les signalent, parfois accompagnés de saules, d'aulnes... À l'inverse, d'autres vallées sont plus échanquées et larges. Là, de petits fossés rappellent le caractère humide de ces prairies. Des frênes taillés en têtard bordent ponctuellement les fossés. Ces vallées sont des corridors* écologiques de première importance pour les plantes et les animaux en permettant leurs déplacements.

**Terres hautes : ce terme désigne, par opposition à la zone humide du Marais poitevin dont l'altitude est située à moins de 5 mètres, toutes les terres situées à l'extérieur du fond du marais et à une altitude supérieure à 5 mètres.*

**Corridor : couloir naturel (haies, chemins, bandes le long de cours d'eau) reliant des habitats.*

Le Tarier des prés ▶

Ce petit oiseau discret affectionne les prairies fauchées où il trouve araignées et insectes.



◀ Le Lorient d'Europe

Il se dissimule à la cime des arbres et ne trahit sa présence que par son chant flûté.



◀ Le Bihoreau gris

Ce petit héron migrateur chasse dans les eaux peu profondes.



L'Orchis des marais ▶

Cette orchidée sauvage affectionne les prairies humides et peut atteindre 50 cm de hauteur.



Les terres hautes

Les îles calcaires

UN BALCON SUR LE MARAIS

Les îles calcaires* sont des points hauts qui émergent dans le marais. Elles correspondent à des zones de résistance à l'érosion* de l'océan et des fleuves.

Il en existe deux catégories : les îles calcaires basses (environ 5 m d'altitude) et les îles calcaires hautes émergeant à plus de 20 m. La plus haute est l'île de Vix avec 33 m d'altitude.

Île calcaire de la Dive à Saint-Michel-en-l'Herm.



***De pierres sèches** : technique de construction de murs et murets où les pierres sont posées, ajustées avec soin sans utilisation de liant tel que les ciments ou la terre.

***Presqu'île** dans le Marais poitevin : « île » qui est rattachée à la plaine par une bande de terre plus ou moins étroite, à l'image de la presqu'île de Maillezais.

***Calcaire** : roche tendre qui s'est constituée à partir de dépôts. Un exemple de roche calcaire : la craie.

Côteau calcaire de Chaillé-les-Marais.



Au fil du temps, la zone calcaire s'est érodée*. Ses bordures peuvent être abruptes formant de petites falaises blanchâtres ou, en pente douce glissant doucement vers le marais.

Ces buttes ont été occupées très tôt par l'homme. Il profitait de ces zones de repli pour aller pêcher et chasser dans le Golfe des Pictons à marée basse. Aujourd'hui, elles sont occupées par des villages. Sur les plus grandes, on trouve parfois des cultures ; mais surtout des jardins et de petites prairies entourées de murets « de pierres sèches »*.

Les îles sont très présentes dans les marais desséchés et dans les marais mouillés. De nombreuses presqu'îles* sont visibles sur le bord du Marais poitevin.

Île de la Dive à Saint-Michel-en-l'Herm.



Le Rougequeue noir

Il se perche très souvent au sommet des habitations ou des piquets de clôture en s'agitant. Il est beaucoup plus discret lorsqu'il s'agit de rejoindre son nid.



Le Nerprun alaterne

Il est adapté à la chaleur et à la sécheresse des sols que l'on trouve sur les îles.



La Couleuvre verte et jaune

Elle est inoffensive pour l'homme, elle dresse souvent sa tête au-dessus du sol pour repérer ses proies (autres serpents, petits mammifères, batraciens, oiseaux...).



Les terres hautes

Les bordures du marais

Une fois la limite franchie, la couleur de la terre devient marron souvent chargée de pierres calcaires* : ce sont les terres hautes.

Le paysage évolue plus ou moins radicalement.

Dans certains secteurs les arbres se font rares, les cultures dominent les paysages ouverts dans ce qui a été nommé plaines « de Niort », « de Luçon » et « de l'Aunis ». Ailleurs, ce sont des massifs forestiers, des bois ou de la vigne qui font leur apparition.

Les ruisseaux et rivières relient le marais aux mares et étangs éparpillés sur les terres hautes.

Pour de nombreuses espèces, ces terres hautes constituent des zones de repli lorsque les marais mouillés sont inondés.

Pour l'homme, ces zones de contact servent de siège d'exploitation pour les fermiers travaillant dans les marais mouillés.

Ils y sont à la fois à proximité des voies d'eau pour effectuer les déplacements en barque et à l'abri des crues.



La Salamandre commune

Elle se reproduit dans les petits plans d'eau et recherche les pierres ou les écorces pour s'abriter.



L'Oedicnème criard

Cet oiseau niche dans la plaine bordant le Marais poitevin. Il se nourrit d'escargots, de limaces et plus rarement de campagnols et oisillons.



Le Muscaris à grappes

C'est une plante bulbeuse qui va fleurir au printemps sur le bord des chemins.



Village de La Bretonnière-La-Claye en bordure de marais.



Le Parc naturel régional du Marais poitevin

2, rue de l'église
79510 Coulon
05 49 35 15 20



Le Parc agit

pnr.parc-marais-poitevin.fr
correspondance@parc-marais-poitevin.fr



Le Parc tourisme

parc-marais-poitevin.fr

pnr.parc-marais-poitevin.fr



Conception-rédaction :
Parc naturel régional du Marais poitevin
Mise en page Graphisme : Le YAK

Crédits photos et illustrations :
Parc naturel régional du Marais poitevin, P. Baudry, D. Mar, M. Brosselin, P. Viala,
R. Goudeau, J. Robuchon, B. Jannau, F. Leroy, P. Veniel, A. Lamoureux, J. Pommier,
D. Cantin, ShootVideo, A. Ballayedier, C. Tromas, Pixabay D.M
Illustrations de Denis Clavreul.

Impression :
Imprimerie Rochelaise



Notre démarche « papier »

Nous privilégions toujours la mise à disposition numérique pour nos documents. Parfois, le papier reste notre meilleur lien. Alors nos documents, comme celui-ci, sont certifiés PEFC 10-31-1240, c'est-à-dire qu'ils sont issus de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Les encres utilisées sont à base végétale. Ils sont imprimés au sein d'une entreprise dont le système de management de l'environnement est certifié ISO 14001 (Intertek n°0109712).

Décembre 2021

Financé par >



En partenariat avec >

